

Sujet : [INTERNET] Remarques à l'attention de Mr le commissaire enquêteur

De : Jean-Pierre LE GALL

Date : 11/06/2022 09:15

Pour : pref-projet-carriereterreal@eure.gouv.fr

Remarques à propos du projet d'exploitation d'une carrière d'argile à Cahaignes

de Monsieur LE GALL Jean-Pierre

à Chaignes

à Monsieur le commissaire enquêteur,

Monsieur le commissaire, je suis personnellement opposé à ce projet de carrière car son exploitation engendrera d'importantes pollutions sonores, visuelles, atmosphériques, écologique et une dégradation générale de notre cadre de vie.

-Impact sonore en raison du passage intensif des camions et des engins de terrassement

-Impact visuel car dégradation du paysage par les excavations

créées et la présence d'un môle de 3 mètres de haut

-Impact

environnemental car présence de produits polluants (carburants, huiles, graisses de engins) avec un ruissellement de l'eau engendrant une pollution du ru voisin en aval.

-Impact

sur l'air par la projection dans l'atmosphère des gaz d'échappement et des poussières contenant de la silice néfaste pour la santé.

-Impact sur la sécurité des usagers de la route en raison de

l'étroitesse de la chaussée, de la présence d'un carrefour dangereux, d'un terrain multi sports ainsi que d'une aire de jeux.

-Impact sur la santé des riverains non seulement en raison de la pollution mais aussi sur leur moral (nuisances et environnement dégradé). Et enfin perte financière pour les propriétaires des maisons aux abords de la carrière par une baisse de la valeur de leurs biens à la vente.

Respectueusement.